

ASEI

Agissons pour l'inclusion



L'ÉCOLE POUR TOUS !

DOSSIER - La scolarité inclusive à l'ASEI

www.asei.asso.fr





Donner la possibilité à chaque enfant en situation de handicap de vivre un parcours scolaire adapté à ses potentialités est la mission quotidienne de l'ASEI.

Nadine BARBOTTIN - Présidente de l'ASEI

La scolarité à l'ASEI en chiffres



L'ASEI accompagne **1772** enfants dans leur scolarisation

43% des 1772 enfants et jeunes accompagnés par l'ASEI sont en inclusion scolaire en milieu ordinaire à temps plein ou à temps partiel

Accompagnement de l'ASEI vers les classes ordinaires de l'Education Nationale.

Accompagnement via les 17 Unités d'enseignement externalisé (UEE) de l'ASEI

620

enfants en inclusion scolaire individuelle en milieu ordinaire

180

enfants en classes spécialisées (Ulis, EGPA)

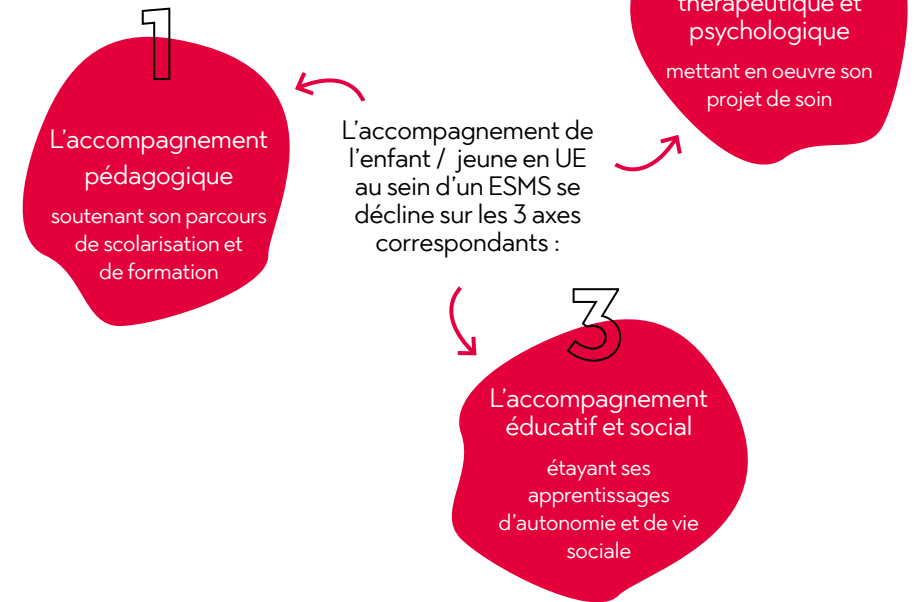
140

enfants sont en inclusion scolaire collective en milieu ordinaire

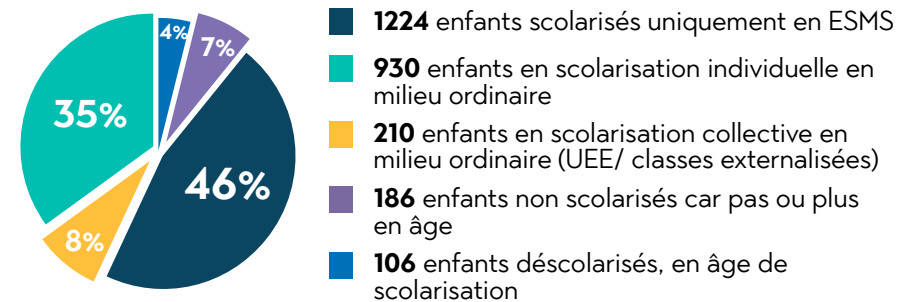
60

intègrent au moins 1 cours/ semaine en classe

À l'ASEI c'est une multitude de solutions que nous proposons



Répartition par type d'accompagnement à la scolarité





Le SESSAD intervient pour :

- Favoriser l'**intégration scolaire** et l'acquisition de l'autonomie de l'enfant (outils spécifiques, aménagements et adaptations...)
- Faciliter la **rééducation** de l'enfant, sans alourdir son emploi du temps
- Apporter aux familles et enseignants, **conseils et accompagnement**
- Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages
- Aider à la **connaissance et à l'acceptation du handicap** pour une intégration scolaire réussie, en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Le SESSAD - Accompagner la scolarisation en milieu ordinaire

Le SESSAD porte la volonté de maintenir les enfants ou adolescents handicapés dans le milieu ordinaire chaque fois que cela est possible. Les enfants sont à l'école dans une classe ordinaire, en SEGPA ou ULIS.

Les SESSAD sont constitués d'équipes pluridisciplinaires dont l'action consiste à apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents maintenus dans leur milieu ordinaire de vie : l'école en fait partie. Le soutien du SESSAD prend alors des formes variables selon les besoins de l'enfant. Il peut comprendre des actes médicaux spécialisés, des rééducations mais aussi l'intervention d'un enseignant spécialisé qui apportera une aide spécifique à l'élève handicapé.

L'ASEI dispose de **15** services d'éducation et de soins (SESSAD) qui soutiennent actuellement **523** enfants en inclusion scolaire en milieu ordinaire.



Le parcours de Zoé - 11 ans

Zoé est née non-voyante avec un retard du développement et des problèmes de déglutition. L'ASEI l'accompagne depuis qu'elle est bébé. En 2016, elle rentre en CP dans l'école de son secteur. Zoé a 1 an de retard par rapport à sa classe d'âge. Elle ne reste pas la journée entière à l'école car ses problèmes de déglutition l'empêchent de manger à la cantine. En CE2, Zoé peut manger seule et peut être scolarisée deux journées complètes, et le mercredi matin. Elle vient à l'ASEI deux jours par semaine pour ses séances de rééducation.

Grâce à l'accompagnement mis en place, Zoé a vécu le quotidien des enfants de son âge, 3 puis 5 demi-journées par semaine.

Les EMAS - Renforcer la coopération entre le médico-social et l'éducation nationale.

L'EMAS - Equipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation - intervient auprès des professionnels de l'éducation pour apporter expertise et ressources aux établissements scolaires et à la communauté éducative.

L'EMAS intervient auprès des professionnels de l'éducation. Elle assure, à la demande des établissements scolaires, un soutien dans la scolarisation des élèves qui bénéficient ou non d'une notification de la CDAPH. Elle tend à favoriser la sensibilisation des professionnels de l'éducation

aux aspects relatifs au handicap. Elle apporte des réponses et un appui concret afin de prévenir les ruptures de parcours. Les équipes mobiles ne se substituent pas aux autres dispositifs d'appui de l'école inclusive, elles interviennent en complémentarité.

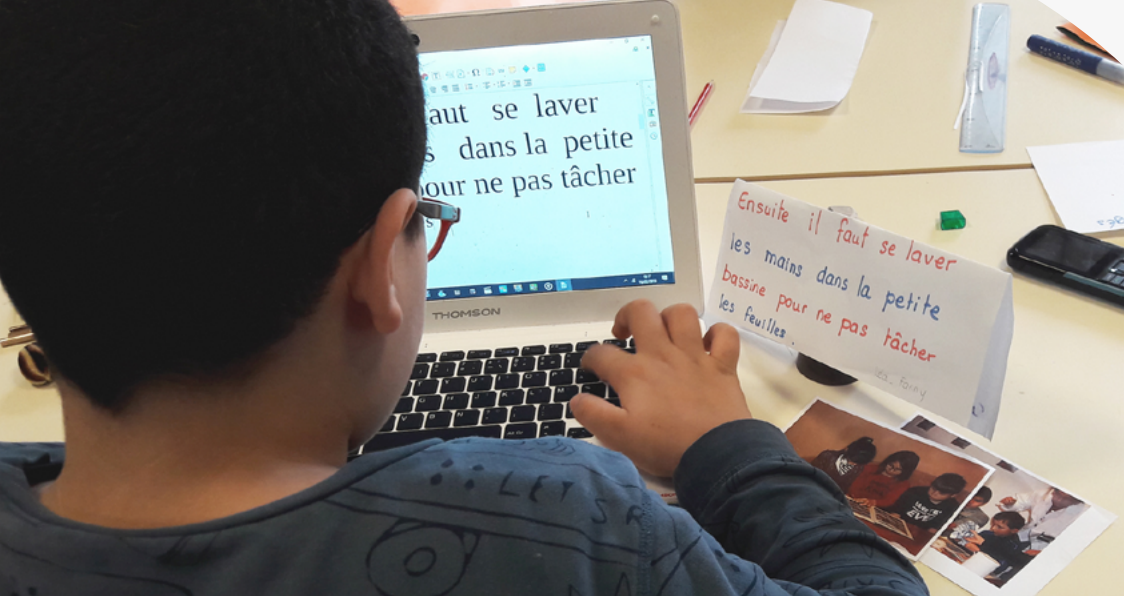
En 2019, 1 EMAS a vu le jour à l'ASEI sur la Haute-Garonne.



L'équipe mobile apporte les prestations d'appui indirectes suivantes :

- **Établissements scolaires et leurs professionnels** : conseil et sensibilisation aux handicaps et à l'accessibilité, appui méthodologique, supports pédagogiques et de communication...
- **MDPH** : conseil de l'équipe pluridisciplinaire
- **Elèves et ESMS** : intervention provisoire auprès d'un élève sans accompagnement médico-social ou à la demande de l'ESMS





Les UE - Une organisation pédagogique sur mesure

Une Unité d'enseignement correspond au dispositif scolaire pour les enfants accueillis au sein d'un établissement médico-social.

Les UE permettent la réalisation des projets personnalisés de scolarisation (PPS) des élèves handicapés ou souffrant d'un trouble de santé invalidant, accompagnés dans les établissements et services médico-sociaux (IME, IMP, ITEP...)

Elle peut prendre différentes formes : un ou plusieurs groupes d'élèves scolarisés dans un ou plusieurs lieux identifiés, à temps complet ou partagé avec une scolarisation en classe ordinaire.

À l'ASEI
1224 enfants suivent leur scolarité exclusivement en ESMS.

Les UEE - Coopérer pour une scolarité inclusive

L'UEE - Unité d'Enseignement Externalisée - permet le partenariat entre les établissements médico-sociaux et l'école « ordinaire » pour la scolarisation des jeunes en situation de handicap. **Elle permet d'organiser des activités communes avec les autres élèves de l'école.**

Les enfants sont à l'école dans une classe UEE, composée d'au moins 6 élèves, gérée par un ESMS.

L'ASEI porte **18 UEE** et classes externalisées du primaire au secondaire.

Les UEEA - L'inclusion scolaire des enfants autistes

L'UEEA Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme - visent

l'inclusion scolaire des enfants autistes. Elle est implantée dans une école ordinaire et les élèves y sont présents sur le même temps que les autres élèves de leur classe d'âge. Les UEEA concernent plus particulièrement les enfants pour lesquels l'accompagnement par une ULIS ou une aide humaine est insuffisant.



La première UEEA gérée par l'ASEI a été créée à Hendaye en janvier 2021.



UE polyhandicap - Accompagner en proximité

Pour favoriser l'inclusion des enfants polyhandicapés, deux unités d'enseignement externalisées voient le jour dans le 31 et le 65. La création de ces

UE spécialisées offre de nouvelles solutions d'accompagnement en milieu ordinaire aux enfants en situation de polyhandicap.

Renforcement et développement du fonctionnement des structures en dispositifs et plateformes

- sur l'exemple du déploiement des DITEP (4 au sein de l'ASEI)
- sur l'exemple de l'ouverture des PCPE (3 à l'ASEI dans le 81, 82 et 65)

Une nouvelle approche :

Souplesse et panel des différentes modalités d'accompagnement et d'accueil, coordonnateurs de parcours, accompagnement inclusif important dans le milieu ordinaire, organisation des pôles en lien avec les temps d'ouverture des structures scolaires, évaluations en MO...



Objectif :
soutenir la réussite
des élèves en
milieu ordinaire.



TÉMOIGNAGE

Le parcours d'Enzo - 15 ans

Enzo est scolarisé dans l'UEE du Centre Lagarrigue, située au sein d'un collège de Tarbes

Témoignage de ses parents :

« Enzo a très bien évolué, par son langage, sa façon d'être, dans ses notes, il est beaucoup plus sûr de lui, plus épanoui. De notre côté, nous nous sommes sentis épaulés par toutes les personnes, les éducateurs qui travaillent à l'ITEP mais nous sommes comme un papa et une maman inquiets en ce qui concerne son avenir, car il reste très sensible et il lui reste quelques petites difficultés. Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'Enzo, malgré ses difficultés, n'a jamais été coupé d'une vie sociale avec le collège, le football... il mène une vie d'adolescent : sports, jeux vidéo... »

Témoignage d'Enzo :

« L'école pour moi, c'est apprendre à connaître ce que je ne connais pas et apprendre pour la vie de plus tard. Y a rien de difficile, tout est facile tant qu'on fait ce qu'il faut : être calme, sérieux et travailleur. Pour moi, l'ITEP et l'école c'est pareil. »

Parole de profs : Enseigner à l'ASEI c'est :

Pouvez-vous nous parler de votre parcours, depuis quand êtes-vous enseignante sur l'IEM ?

Ma carrière s'est déroulée au sein de l'IEM. Au retour de ma formation d'enseignante spécialisée, au milieu des années 80, j'ai mis en place, en accord avec le directeur de l'IEM et l'IEH ASH en poste, des temps d'intégration pour mes élèves, 2 après-midis par semaine, en groupe, avec accompagnement de l'enseignante spécialisée et d'un personnel de l'établissement, dans une petite école volontaire, à la périphérie de Montauban. Un bilan positif, tant au niveau de la socialisation que des apprentissages, nous a amenés à développer l'intégration dans le milieu ordinaire, sous différentes modalités.

Comment avez-vous adapté vos pratiques à l'IEM dans le temps ?

Au fil du temps, mes pratiques se sont modifiées, adaptées pour permettre à chaque élève de progresser au mieux dans la construction des apprentissages.

- Adoptions de nouvelles technologies, de ressources numériques, de nouveaux outils

d'apprentissage (ordinateurs, logiciels de compensation, tableaux de symboles, claviers adaptés, synthétiseurs vocaux...), moyens efficaces d'accéder à l'autonomie.

- Utilisation de nouveaux outils didactiques et pédagogiques (par ex., méthode des Alphas en lecture...).

L'école à l'ASEI pour vous, c'est quoi ?

■ L'expertise des enseignants spécialisés qui mettent en place des projets favorisant l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent, **l'acquisition d'une posture d'élève, les interactions sociales, l'acquisition de compétences transversales et disciplinaires**, l'inclusion en milieu scolaire ordinaire sous différentes formes.

- Un travail en équipe d'enseignants indispensable via des échanges fréquents et des conseils des maîtres réguliers.

■ Des coordinateurs pédagogiques qui favorisent la coopération entre les professionnels de l'Education Nationale (en lien avec l'équipe de circonscription ASH, l'enseignante référente...) et du secteur médico-social (en lien avec l'équipe de direction).

■ Une coopération essentielle avec les équipes pédagogiques du milieu ordinaire, et plus généralement les équipes éducatives dans leur ensemble, engagées dans l'inclusion.

- Des parents parties prenantes du projet scolaire de leur enfant.

Françoise Chambert,
coordonnatrice UEE Fonneuve

Depuis quand êtes-vous proviseur de Lagarde ?

Après 10 ans
d'enseignement,
professeur
de math et
sciences



en LP, je suis devenu principal adjoint en banlieue parisienne puis Toulousaine avant d'être nommé sur le poste de Jean-Lagarde en 2016.

3 mots qui décrivent votre mission de proviseur de Lagarde ?

Rigueur, bienveillance et repousser les limites (de l'élève, de l'inclusion).

Le proviseur de Lagarde, est-il un proviseur comme les autres ?

Non, les jeunes sont beaucoup moins nombreux mais ont des problématiques bien plus complexes donc il est nécessaire d'être au plus proche d'eux, d'aller davantage sur le terrain, **d'accompagner les équipes, pas seulement pédagogiques, mais également éducatives, rééducatives et de soins.**

L'école à l'ASEI pour vous c'est quoi ?

Une multitude de parcours adaptés à chacun dans un cadre unique, afin que chacun trouve sa voie, et croit en sa réussite.

Frédéric Castera,
Proviseur adjoint
CSI Jean LAGARDE

Enseigner à l'ASEI : des méthodes pédagogiques et des savoirs adaptés aux besoins des enfants

L'ASEI développe des pratiques et outils pour permettre à chaque élève de progresser.

Par exemple : La CAA - Communication Alternative Améliorée, avec pictogrammes, langage oral, gestes Makaton, carnets de

communication, POD, outils numériques de communication, stimulation basale et du numérique qui devient un support pédagogique privilégié de l'établissement (ordinateurs portables, tablettes, commande oculaire, traitement de texte adapté, etc.).



Les avancées technologiques permettent de mieux compenser certains handicaps. HandiMathKey est un

exemple d'innovation déployée par l'ASEI.

HandiMathKey est une interface de saisie de formules mathématiques pour tous. Développée en partenariat avec l'IRIT, elle est une réponse aux besoins formulés par les ergothérapeutes et les enseignants de mathématiques du Centre ASEI Jean Lagarde.

Une version Collège et une version Lycée ont été conçues afin de répondre aux besoins en formules mathématiques des élèves.



FOCUS SUR

Le Centre pour une Scolarité Inclusive Jean Lagarde

Il est historiquement le premier établissement de l'ASEI, conçu sur mesure pour les élèves en situation de handicap, le nouveau centre pour une scolarité inclusive Jean Lagarde a ouvert ses portes en 2019.

Pleinement intégré au sein de la CAI - Cité de l'Autonomie et de l'insertion - et ses 4 établissements, l'établissement dispose d'une capacité d'accueil totale de 205 places.

Sa mission ? Proposer une scolarité adaptée aux élèves qui suivent des enseignements en collège ou en lycée tout en offrant un accompagnement psychosocio-éducatif, des soins et des rééducations spécialisées. Dans cet établissements, les salles de classe sont toutes de plain-pied et les couloirs sont larges pour permettre aux fauteuils de se déplacer. Tout a été pensé pour répondre à la problématique du handicap.

Le CSI Jean Lagarde en quelques chiffres :



160 élèves



50 places en SESSAD



un internat de 60 places



Asei

Aaïssons pour l'inclusion

Siège social ASEi
4 avenue de l'Europe - BP 62243
31522 Ramonville Saint-Agne
t. 05 62 19 30 30
m. asei.siegesocial@asei.asso.fr